



FLASH INFO

N° 1



Mairie de Neuville-Bosc

Place du 11 novembre 1918

Tél : 03.44.49.82.84

Mail : mairie@neuville-bosc.fr

Nouveau Mandat ... Nouvelle Equipe ... Nouvelle Dynamique

Comment limiter la vitesse dans nos Hameaux ?

Début de campagne

• à CRESNES :

- Déjà réalisés :

- Le Déplacement du radar pédagogique à l'entrée du Hameau en venant d'Hénonville pour meilleure exposition solaire.
- La remise en état du radar pédagogique à l'autre entrée du Hameau.

- Sont prévues en 2027 :

- La création d'un plateau à l'entrée du hameau en venant d'Hénonville avec marquage au sol (dents de requin) et panneaux de signalisation verticale.
- La création d'un ralentisseur au niveau de l'arrêt de car avec marquage au sol (dents de requin) et panneaux de signalisation verticale.

• à TUMBREL :

- Sont prévues en 2026 :
 - La pose d'un miroir sur le massif enherbé au niveau de la zone accidentogène du 7 rue du Moulin.
 - La création d'un ralentisseur au carrefour TUMBREL/CHAVENÇON avec marquage au sol (dents de requin) et panneaux de signalisation verticale.

Chantier prioritaire pour casser la vitesse des véhicules en provenance de Monneville car présence d'une assistante maternelle à cette entrée du Hameau et vol du radar pédagogique qui, de fait, ne sera pas remplacé.



• à PETIT-ALLERE :

- Déjà réalisée :
 - La pose d'un radar pédagogique, rue du Pré Nicolas Roux au niveau du N° 9. Ce radar est financé par les assurances (prise en charge du radar volé à Tumbrel).
- Est prévue en 2027 :
 - La création d'un surélévateur de chaussée, rue de la Côte Mignonne dans sa partie linéaire, avec marquage au sol (dents de requin) et panneaux de signalisation verticale.

• à GOUPILLON :

- Est prévue en 2027 :
 - La création d'une surélévation de chaussée au niveau du centre équestre pour sécuriser le passage des chevaux, avec marquage au sol (dents de requin) et panneaux de signalisation verticale.

• à GRAND-ALLERE :

- Est prévue en 2027 :
 - La pose d'un coussin berlinois aux abords du « Clos des Vignes ».



Il est à savoir que ces aménagements ont été présentés en Conseil Municipal et votés à l'unanimité.

Manuel GOMES, 1^{er} Adjoint, en assure le suivi avec le concours spécifique des ingénieurs de l'UTD.

Les subventions susceptibles de nous être accordées sont en cours d'instruction.

Votre bien dévouée Maire,

Annie LEROY

Chevalier de l'Ordre National du Mérite

